



Imitation de signature, après d'interdiction d'effectuer des operat

Par **ANA MARIA**, le **15/07/2010** à **12:59**

Bonjour, rudes nombreuses imitation de ma signature ont été fait lors de ma separation avec mon ex concubin sur une compte bancaire conjoint que j'avait interdit toute tipe de transaction, malgré ça il a vide les comptes, une autre j'ai demandé des reinsengment de nos comptes en 2002 de les annes 1991 - 2000, aucun trace à été trouvé le crédit martiniquais est devenu Bred(???)alors comment fair valoir ça dans ma procedure de partage de maison? l'expert chargé de fournir au Tribunal nos bienes commun à l'epoque a déclaré ne pas avoir eu de reponse de la part de les banques, mais j'ai lui avait fourni de ma correspondance avec les banques l'opposition de ventes et transaction et reponse de la banque inclus!